

III

La première nécessité sera de nous borner,
et par là de ne donner aucune analyse juste
du livre. Dans l'alters le choix que nous sommes
obligé de faire, c'est sur une question préjudicielle,
toute générale, que nous préférions placer le débat.
M. Johannes Schmidt, cela ressort de toutes les parties
de son livre, ne cesse de considérer la théorie des
sonantes comme un objet parfaitement défini
par ~~l'avance~~, comme une doctrine que l'on peut
combattre ou défendre, mais dont le contenu est
à tous les yeux limpide. Nous regrettons de ne pas
voir avec la même évidence que l'éminent
savant de quoi se compose cette théorie, et peut-
être par la même raison de ne pas savoir au
juste ce qu'il faudrait conclure du volume, à
supposer que tous les arguments qu'il contient
fussent sans réplique.

Johannes Schmidt Tratik für Sonanten-
theorie. Ein wissenschaftliche Unters-
suchung. Neimar Böhlau Nachfolge 1895.
195 J. 8°. — M.

Nom de la
au Hrn. Prof. Dr. F. de Saussure
en la une veritatis
Genf.

- 2.

Vraie hilo au
petit

raison
L'en cas

+ première
importance

{ qu'est }

Kein Absatz!
Toute une
opposition de

(au contraire)

combattue

que cela n'impose pas

La théorie ne serait si claire que si elle consistait, purement et simplement, à soutenir l'existence en indo-eur. des quatre sons $\overset{x}{r} \overset{f}{l} \overset{m}{n} \overset{n}{n}$; mais d'admettre ce fait brut ne peut constituer aucun point de vue, et on pourrait donc dire avec d'emblée qu'il n'y a pas de théorie.

Si celle-ci se trouve quelque part, ce ne peut être qu'en donnant à $\overset{x}{r} \overset{f}{l} \overset{m}{n} \overset{n}{n}$ une signification, soit en les opposant à er el em en, re le me ne; soit en les opposant à e² el em en, re le me ne; soit enfin (dans un autre sens) à r l m n consonnes.

Je ne parle pas du premier cas qui revient à dire que tatōs n'était pas *tentōs ou ne contenait pas le même son que nēvē. Car, bien que de grande portée, et bien qu'impliquée par $\overset{x}{r} \overset{f}{l} \overset{m}{n} \overset{n}{n}$ si on les admet, cette proposition a la particularité de pouvoir être soutenue sans les admettre (ainsi que le fait M. S.). Là n'est donc en aucun cas, les sonantistes seraient les premiers à le nier, la théorie sonantique.

Sera-t-elle dans $\overset{x}{r} \overset{f}{l} \overset{m}{n} \overset{n}{n}$ opposés à e² el em en? Est-ce là la vue importante qui est défendue par les sonantistes? Commençons par affirmer qu'il y a en effet là un conflit qui est important, à contenir ou à attaquer, contrairement à ce qu'il a paru à quelques critiques. Ceux-ci oublieraient que la thèse débattue s'étend à $\overset{x}{r} \overset{f}{l} \overset{m}{n} \overset{n}{n}$ ou re le me ne, qui seuls en font voir le sens, ou même seuls peuvent être en cause. Le qui empêche tout exemple comme *dəkó (de *dərkó) Il y a un intérêt de premier ordre, il y a deux points de vue ennemis, à savoir si perk- et prek- s'affaiblissaient identiquement en *prk-, ou différemment en perk- / prek-. Mais pour quelle raison, ou quelle est cette divergence? Elle n'est point relative à la liquide, elle est entièrement relative à l'e, au sort possible ou nécessaire d'un e en indo-eur. Et cette question est-elle du moins limitée aux syllabes

renfermant une masse ou liquide ? Tout le monde sait qu'elle ne l'est pas et doit s'agiter aussi bien à propos de Ket- (K_et-, K_t-), de ed- (e_d-, d-) et de vingt autres cas. Est-ce là ce que M. S. a voulu traiter ? Nous ne voudrions le nier ni l'affirmer ! En tous cas on voit que nous avions raison de dire qu'on ne pouvait deviner sans définition quel principe devait être renversé sous le nom de Théorie des sonantes. Car si la thèse sonantique est/ce qu'on vient de voir, que l'e indo-eur. tombe radicalement ou ne tombe pas", aucun "sonantiste" n'a jamais mis d'importance particulière à ce principe, beaucoup ne se sont pas fait faute de lui donner des entorses, quelques uns même comme M. Osthoff émettent des vues diamétralement contraires en posant par ex. qu'on n'a pas passé de *Keito' à *Kito', mais que l'e s'est d'abord affaibli, ~~puis contracté~~ (*Keito' ou *Kiito'), puis contracté, etc.

Enfin l'idée à laquelle s'identifie la Théorie des Sonantes pourrait être une idée relative, non plus à r_o ou r_o' (termes qui s'excluent dans les formes données), mais à r_o et r_o', n_o et n_o' (termes qui alternent en des formes distinctes). C'est-à-dire d'enseigner quelque chose sur le régime auquel est soumise la différence r-sonante, r-consonne. Si c'est là ce qu'elle a en vue, deux remarques sont impossibles à comprimer. D'abord, en fait, aucune formule un peu scientifique sur ce sujet ne pourrait être donnée sans commencer par avoir une théorie physiologique de la syllabe à peu près égale à sa tâche, ce qui n'est nullement le cas : de sorte que les principes donnés sur l'indo-eur. ressembleront tous plus ou moins à celui-ci : qu'un n doit par ex. être sonante s'il est "entre deux consonnes", et si ces deux consonnes "sont elles-mêmes des éléments pouvant être sonantes ou consonnes", je mets en fait qu'il n'y a pas une formule expi-

(en dépit
de son
nom)

L'aujourd'hui

4.)

- tante permettant de se tirer de là¹⁰. Mais ce défaut étant peut-être corrigable, là ne saurait être l'objection sérieuse. La vraie question est de savoir si nous sommes appelés à trouver des règles pour une chose comme la coexistence de \underline{r} et de $\overset{o}{r}$ en indo-eur. Nous ne pouvons insister longuement là-dessus, mais quand on fera pour la première fois une théorie vraie de la langue, un des tout premiers principes qu'on y inscrira est que jamais en aucun cas une règle qui a pour caractère de se mouvoir ~~dans~~ un état de langue (= entre 2 termes contemporains), et non dans un événement phonétique (= 2 termes successifs) ne peut avoir plus qu'une validité de hasard. C'est contraire à ~~Kodro~~ la vérité de l'ordre linguistique qu'une alternance, comme $\underline{r}-\overset{o}{r}$, doive respecter une forme régulière. Elle peut par hasard l'offrir, c'est tout. Et dans tous les cas, pour poser la règle sous son vrai sens, il faudra reprendre le terme antérieur ~~en considérant~~ au lieu du terme contemporain, en considérant le ou les événements phonétiques grâce auxquels coexistent à la fin $\overset{o}{r}-\overset{o}{r}$: ainsi comme indication du procédé, ne pas chercher le principe de ~~uksenos~~ $\times \underline{\text{uks}-n-\text{os}}$: $\overset{x}{\text{uks-}\overset{o}{n}\text{-bhis}}$, mais le principe de $\times \underline{\text{uksenos}}$ $\times \underline{\text{uksnos}}$ (2) et de $\times \underline{\text{uksenbhis}}$ $\times \underline{\text{uksnbhis}}$ (6).

[l'est)

5.)

11

On dira qu'il y a cependant pour qui veut la ^{voir} trouver, une formule claire résumant la théorie des sonantes et lui donnant un corps. M. S. la cite là et lui-même : c'est l'idée des parallelismes consistant entre $\underline{r/mn}$ et $\underline{i/u}$. Tout ce qui arrive pour les deux $\underline{i/u}$ arrive pour $\underline{r/mn}$. Voilà qui donne sans doute l'illusion de la clarté. Il n'est pas difficile de montrer qu'il y a là peut-être une formule empirique, mais absolument aucun principe. Appliquée au cas où on porte une appréciation sur $\overset{x}{\text{prek-}} > \overset{o}{\text{prek-}}$ ou $\overset{o}{\text{prek-}} > \overset{x}{\text{prek-}}$, est-ce sérieusement au nom d'une symétrie nécessaire avec \underline{u} ($\overset{x}{\text{wed-}} > \overset{u}{\text{ud-}}$) que l'on nie $\overset{x}{\text{prek-}}$? Toute la valeur de $\overset{x}{\text{wed-}} \underline{\text{ud-}}$ lui-même est de montrer qu'on n'a pas $\underline{\text{wed-}}$, que la chute de l'e est absolue : on n'invoque pas autre chose à propos de $\overset{o}{\text{prek-}}$. Appliquée au cas où on veut réglementer la différence $\underline{r} : \overset{o}{r}$, est-ce encore une doctrine sérieuse que de se reporter à ce qui se passe pour $i:j$, sans ~~donner~~ émettre aucune ^{vie} doctrine nette sur ce qui se passe pour $i:j$?

ces derniers

Il nous est impossible pour ces raisons de convenir qu'il y ait une chose déterminée à soutenir ou à combattre sous le nom de théorie des sonantes, même en épuisant les

6.)

{puisque
l'idée
sonantique
peut être
cherchée
de tant
de
différents
côtés,

hypothèses sur ce qu'elle pourrait
être ; à plus forte raison si on se
dispense initialement de la définir comme
M. S. Ce que l'on voit, c'est que la contre-
théorie de M. S., si elle était formulée
quelque part, nous aiderait grandement
à sortir d'incertitude ; mais c'est là un
autre point obscur qui demanderait un
autre nombre de pages pour être fixé
peut-être fixé. Parce double doute sur ce
qui est combattu et affirmé en principe,
~~il nous serait impossible~~ ^{très sincèrement} ~~en somme~~ de
dégager la conclusion finale.

↑ nous n'apercevons pas le moyen

7.)

14

Si nous avons dû nous borner à une seule remarque, à celle qui s'adressait à l'ensemble du livre, il va sans dire que nous ne pourrons nous croire quitte pour cela envers un auteur comme M. S. et que nous ne renonçons qu'à regret à entrer dans la discussion détaillée des chapitres. Si intéressante qu'en soit souvent la matière, elle ne se prête pas à un résumé. Je crois que

le contenu de l'ouvrage

on tel)

Tout lecteur qui connaît ~~l'auteur~~ se rendra compte du ^{lui-même} ~~sens~~ de la véritable difficulté qu'il y aurait à extraire tel ^{est} point plus essentiel ~~suivant~~ que d'autres de la démonstration de M. S. Celle-ci se compose en effet d'arguments égrenés ~~isolés~~ qui se suivent sans se ressembler et où à la sous-couleur de réfutations se mêle ^{couramment} à chaque une certaine proportion de

+ positives et

~~instant des~~ thèses personnelles, le tout formant un ensemble fort difficile à classer et à critiquer autrement que page par page.⁽¹⁾ Tout ce que nous espérer est que nous ayons pour notre part l'occasion de revenir ailleurs sur quelques-unes des idées émises par l'éminent professeur de Berlin. —

[indō-ir.

+ incidente

pour ^xadmbhuta-

(1) Voici à titre d'exemple, et pour nous disculper, l'analyse d'un chapitre (chap. IV). — P. 50-52 : Sx6v3 ne prouve pas n. — 52-54 : ⁿ, ou ⁿ, a donné ~~sa~~ an dans devant y, v, m (gāghanvān) ; il s'ensuit, paraît-il, que la même chose a dû se passer dans ^xtntō's (indō-ir. ^xtantāś) d'où diverses conclusions. [Ainsi introduction d'une loi toute nouvelle, par laquelle l'a de tantāś devient une réduction il existerait une réduction indō-ir., ou hindoue, de an en a] — 54-69 : Thèse impossible à résumer en peu de mots sur hīṁsati à dhūtā- ~~en~~ — le primitif en se serait réduit à n-consonne entre deux consonnes, pour être plus tard expulsé, ou conservé dans le cas de hīṁsati. —

- 69-71 : Impossibilité physique de faire entendre un ⁿ. — 71-76 : Le n des désinences, comme nōd-ns etc. — 76-80 : Inanité des

!! Siehe
verso !!

Ende der Note

15

preuses comme la perte du d dans pruss. insuvis
(lingua), c'est à dire de preuves ayant exactement le même
caractère que celle de deux places jointes à l'autre ex-
trême du chapitre. — Cet exemple est uniquement destiné
dans notre pensée à montrer la réelle impossibilité d'une
appreciation en bloc de ce qui se trouve même dans une
seule des divisions du livre.

Ferdinand de Saussure

Monsieur le Pasteur William Monod
et Madame Monod ont l'honneur de
vous faire part du mariage de leur fille
Mademoiselle Pauline Monod, avec
Monsieur Auguste Hollard, Chef du
Laboratoire central de la Compagnie
française des Métaux;

Le 22 Ju

Vincennes. 55, Avenue de la République